



**BOURSE REGIONALE DES VALEURS MOBILIERES
DEPOSITAIRE CENTRAL / BANQUE DE REGLEMENT
Afrique de l'Ouest - UEMOA**

Siège Social : 18, Avenue Joseph Anoma – 01 BP 3802 Abidjan 01

Site de repli : Immeuble SONAVIE, Hamdallaye ACI 2000, B.P.E 1398 Bamako

Tél: (223) 44 90 18 10 Fax : (223) 44 90 18 11 - E-mail : brvm@brvm.org - Site internet : www.brvm.org



Dépositaire Central / Banque de Règlement

Afrique de l'Ouest

TOGO

Tél : +228 221 23 05

Antennes **BENIN**
Tél : +229 21 31 21 26

BURKINA FASO
+226 50 30 87 73

COTE D'IVOIRE
Tél : +225 20 31 55 50

GUINEE BISSAU
Tél : +245 20 16 02

MALI
Tél : +223 20 23 23 54

NIGER
Tél : +227 20 73 66 92

SENEGAL
Tél : +221 33 821 15 18

DECISION N°012-11/BRVM/DG/DARH

Portant annulation de toutes les décisions et engagements pris par les intérimaires nommés à la BRVM et au DC/BR par le gouvernement sortant de la Côte d'Ivoire.

Le Directeur Général de la Bourse Régionale des Valeurs Mobilières et du Dépositaire Central/Banque de Règlement,

Vu la lettre du 20 mars 2000 et le Procès-verbal de la Réunion du Conseil d'Administration du 15 juin 2000, nommant Monsieur Jean-Paul GILLET, Directeur Général des activités de la BRVM et du DCBR,

DECIDE

Article 1 :

Sont déclarés nuls et nonavenus, les engagements, les décisions, pris par ou sous l'autorité des Messieurs Emmanuel ZAMBLE BI et Richard ATTEY, respectivement Directeur Général par intérim de la BRVM et du DC/BR depuis le 12 février 2011, période de réquisition de la BRVM et du DC/BR par le gouvernement sortant de la Côte d'Ivoire.

Article 2 :

Les Directions de l'Administration & des Ressources Humaines et Finances & Comptabilité sont chargées, chacune en qui la concerne, de l'exécution de la présente décision.

Fait à Bamako, le 09 mai 2011.

Le Directeur Général

Jean-Paul GILLET

